

# Communiqué de Presse

Le 10 juillet 2025



## "Le Boat Club des ports de la Charente-Maritime" : présentation de la nouvelle offre de services à destination des plaisanciers

Avec plus de 3 000 anneaux, le Département s'est engagé dans le développement et l'harmonisation des offres de services et d'accueil. À ce titre, un concept innovant est testé depuis le 1<sup>er</sup> juillet : le Boat Club des ports de la Charente-Maritime. Il s'agit d'une nouvelle offre de services accessible depuis le port de Saint-Martin-de-Ré et destinée aux plaisanciers qui souhaitent naviguer librement toute l'année. Selon la formule d'abonnement mensuelle choisie, les membres du Boat Club auront accès à deux bateaux à moteur (d'une capacité de six à huit personnes), permettant aux profils débutants ou expérimentés de pratiquer selon leurs envies. À ce jour, le Boat Club compte 6 clients et une quarantaine de personnes intéressées.

### Naviguez librement et sans contraintes toute l'année grâce à une mise à disposition de navires

Avec ses 470 km de côtes, le Département de la Charente-Maritime, qui assure l'entretien et la gestion de 25 des 55 ports de son littoral, a su harmoniser ses offres à destination des plaisanciers afin de leur faire profiter des atouts patrimoniaux et culturels dont il regorge.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le Boat Club des ports de la Charente-Maritime est testé au port de plaisance de Saint-Martin-de-Ré, destiné aux plaisanciers qui souhaitent naviguer librement toute l'année.

Selon la formule d'abonnement mensuelle choisie, les membres du Boat Club ont accès à deux bateaux à moteur (d'une capacité de six à huit personnes) mis à disposition par Motte Marine, permettant aux profils débutants ou expérimentés de pratiquer selon leurs envies.

Une nouvelle façon simple, économique et flexible de profiter de la mer en toute simplicité. Une réservation facile en ligne grâce à une interface dédiée et une formule d'abonnement au choix : "formule semaine" (du lundi au vendredi) 180€/mois ou "formule liberté" (du lundi au dimanche) 280€/mois (de 1 à 4 sorties mensuelles, à la journée ou la demi-journée).

Une formation personnalisée est incluse dès la première prise en main du bateau et peut être complétée par du coaching pour approfondir ses compétences. Des services optionnels seront également possibles : location de matériel de pêche, etc.

Des événements viendront animer la communauté du "Boat Club de la Charente-Maritime" afin de créer du lien entre ses membres et les acteurs locaux.

CONTACT PRESSE : Vanessa CHARTREUX

vanessa.chartreux@charente-maritime.fr | 05 46 31 76 10 | 06 45 86 35 63